

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1220 - page 73

49 - Maine-et-Loire

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire.

ASSOCIATION ANGEVINE DES ETUDIANTS BURKINABE ET SYMPATHISANTS.

Objet : favoriser l'intégration des nouveaux étudiants ; promouvoir la culture burkinabé ; développer la fraternité et la solidarité entre les membres de l'association ; coopérer avec d'autres associations ayant les mêmes objectifs.

Siège social : 42, rue Saint Jacques, 49100 Angers.

Date de la déclaration : 23 février 2016.